

EMMANUEL MACRON MINISTRE DE L'ÉCONOMIE, DE L'INDUSTRIE ET DU NUMERIQUE

AXELLE LEMAIRE
SECRETAIRE D'ETAT AU NUMERIQUE AUPRES DU
MINISTRE DE L'ÉCONOMIE, DE L'INDUSTRIE
ET DU NUMERIQUE

Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.economie.gouv.fr

Paris, le 15 juin 2016



Le French Tech Ticket, programme d'accueil d'entrepreneurs internationaux, prend une nouvelle dimension pour sa saison 2 et s'étend à toute la France.

En mai 2015, l'Etat et la Ville de Paris lançaient le programme French Tech Ticket avec l'ambition partagée d'internationaliser l'écosystème de startups français en attirant les meilleurs talents, à Paris dans un premier temps, pour stimuler les opportunités de création de valeur économique et d'emplois en France.

Lors de cette première édition du concours, 1370 entrepreneurs de plus de 100 pays avaient manifesté leur souhait de rejoindre l'écosystème French Tech parisien pour y créer une start-up. Seules 23 startups étrangères représentant 50 entrepreneurs, soit 3% des candidatures, ont eu la chance d'intégrer en janvier 2016 ce programme d'accompagnement dans un des 10 incubateurs parisiens partenaires.

Fort de ce retour d'expérience et de l'intérêt suscité en France et à l'international par le Programme French Tech Ticket, le Président de la République a annoncé le 2 mars dernier l'extension de ce dispositif à tout le territoire français. Pour la saison 2, 41 incubateurs ont été sélectionnés en Ile-de-France (22) et au sein des Métropoles French Tech (19) pour avoir l'opportunité d'accueillir les futurs lauréats.

Cette promotion sera 3 fois plus importante en nombre que la première : 70 startups étrangères (vs 23 en 2016) viendront s'installer en France et y développer leur activité à partir de janvier 2017.

La saison 2 du concours sera lancée officiellement le 21 juin 2016 par Axelle Lemaire à New-York lors de la French Touch Conférence. A cette date, les entrepreneurs étrangers auront 60 jours pour postuler.





retour d'expérience première d'ajuster l'offre d'accueil. Le de la édition permis Le package proposé comprend désormais :

- Un financement de 45 000€ par projet pour couvrir prioritairement des dépenses professionnelles,
- Une incubation de 12 mois au sein de l'un des 41 incubateurs partenaires avec une évaluation de miparcours à 6 mois,
- Une procédure accélérée et simplifiée de délivrance d'un titre de séjour pour les lauréats et leur famille,
- Un programme d'animation et d'accompagnement dédié,
- Un « Help Desk » pour assister les lauréats dans le cadre des formalités administratives (titre de séjour, financement, fiscalité, assurance, sécurité sociale),
- Une aide pratique à l'installation personnelle (trouver un logement, un guide pratique à l'installation dans la ville avec des offres spéciales ...)

Liste des 41 incubateurs partenaires en France à Paris / IDF et dans les Métropoles French Tech :

Paris-Ile de France: 50 Partners, 104factory, Bond'Innov, Creative Valley, Genopole, Impulse Partners, iPEPS-ICM, La Paillasse, Le Comptoir de l'innovation, Le Hub Bpifrance, NUMA, Paris Pionnières, Le Tremplin (Paris&Co), Le Cargo (Paris&Co), Welcome City Lab (Paris&Co), SchooLab, SenseCube, Starbust, Startup42, Telecom & Management SudParis Entrepreneurs, Usine IO, X-UP.

Au sein des métropoles French Tech en régions : Ekito, Airbus Bizlab, Connected Camp, La Myne, EM Lyon, Boost in Lyon, Telecom Bretagne Rennes, 1Kubator Bordeaux, Telecom Bretagne Brest, BizMedTech, Savoie Technolac, Le Tarmac, BIC, FFWD Normandie, Eurasanté, Euratech, Plaine Images, Belle de Mai, PACA Est.



Contact presse:

Mission French Tech, Marie Gallas-Amblard: marie.gallas-amblard@finances.gouv.fr / 01 53 18 45 65















